

La Coalition délègue sa représentante à la XV^e Session ordinaire du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) et l'Amérique du Nord, et réunions du Comité consultatif public mixte (CCPM), les 25 et 26 juin 2008 à Ottawa

**Rapport par la déléguée Danielle Julien
Responsable du Comité *Eau Secours!* International
Représentante du Collège électoral des groupes communautaires et sociaux
Déléguée de la Famille Franciscaine**

La Commission de coopération environnementale (CCE) est une organisation internationale créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis aux termes de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). La CCE a pour mandat de se pencher sur les problèmes environnementaux à l'échelle du continent nord-américain, de contribuer à la prévention des différends commerciaux et environnementaux et de promouvoir l'application efficace des lois de l'environnement. L'ANACDE complète les dispositions environnementales de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

La rencontre des 25 et 26 juin 2008, ouverte au public, portait principalement sur ***les impacts des changements climatiques*** sur l'environnement, la population, les sociétés et le commerce.

25 juin : une journée de conférences et d'interaction avec le public

Plusieurs des spécialistes qui ont pris la parole ont insisté sur l'urgence de réduire la concentration de gaz à effets de serre, et notamment du CO₂ dans l'atmosphère. On a toutefois peu parlé durant cette rencontre de la rareté de l'eau; M. Robert Visser de l'OCDE en a parlé dans son exposé des perspectives environnementales mondiales d'ici 2030[1] sans nouvelle politique, 1 million de personnes vivront dans des zones de stress hydrique en 2030. Les solutions : la tarification encourageant une utilisation efficace, le financement de l'approvisionnement et de l'assainissement, de meilleures politiques, la gestion intégrée de l'eau et des bassins hydriques, et des recherches en agriculture qui utilise 70% de l'eau disponible. Les politiques requises : taxes, impôts, tarification (de l'eau et des polluants); élimination des subventions aux combustibles fossiles et à la production agricole; règlements et normes.

Trois groupes de travail, composés de panels d'experts, ont défilé. Le 1^{er} portait sur la poursuite de la croissance et de l'intégration des sociétés nord-américaines. On y a abordé des sujets comme la croissance démographique et économique, les tendances migratoires, les effets de l'augmentation de la production et de la consommation, l'urbanisation et l'intégration des infrastructures,

l'amélioration du rendement énergétique. Le 2nd portait sur les changements environnementaux planétaires et le défi pour l'Amérique du Nord; on y a abordé sous divers angles les incidences des changements climatiques, en particulier sur la biodiversité des habitats terrestres et marins et sur la santé humaine. Étonnamment, on y a encore peu ou pas parlé de la crise de l'eau. Le 3^e groupe de travail a porté sur la sécurité et l'environnement; on y a parlé de sécurité énergétique, de sécurité alimentaire et de sécurité physique. L'un des membres du panel était M. Armand B. Peshcard-Sverdrup, associé principal du programme des Amériques au Center for Strategic and International Studies (rappelez-vous le Future of North America Project 2025 : il en est un des artisans; il nous a d'ailleurs affirmé que ce rapport devrait être rendu public en juillet 2008[2]

26 juin : session ordinaire du Conseil de la CCE et du CCPM

L'avant-midi a été consacré à la présentation des réalisations dans les domaines suivants : conservation de la biodiversité (aires marines protégées et papillon monarque), gestion des substances toxiques et des produits chimiques, les menaces des importations de produits non-conformes (lutte aux réseaux criminels d'importation), le bâtiment écologique, l'écologisation du secteur de l'automobile.

En vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale doit « traiter périodiquement de l'état de l'environnement sur les territoires des Parties ». Pour s'acquitter de cette obligation, le Secrétariat a produit le rapport—*La mosaïque nord-américaine : Aperçu des principaux enjeux environnementaux*—en collaboration avec des spécialistes des rapports sur l'environnement des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis[3] 3 des 14 sujets portent sur l'eau (qualité, quantité, ressources partagées)[4] :

Les organisations citoyennes peuvent soumettre des communications en dénonçant le fait qu'un gouvernement semble omettre d'appliquer efficacement ses lois de l'environnement. Une page à surveiller, voire à utiliser[5] :

À la fin de leur rencontre, les ministres ont émis une Déclaration, et la CCE a adopté des résolutions, que l'on peut consulter à <http://www.cec.org/calendar/details/index.cfm?varlan=français&ID=2097>

Encore une fois, silence total sur la crise de l'eau. Il faudra peut-être attendre les prochains travaux du Conseil de la CCE et du CCPM, puisque dans le rapport que le Secrétariat vient de produire, des 14 documents thématiques trois portent sur l'eau. C'est un dossier à suivre.

[1] (cf. http://www.oecd.org/document/20/0,3343,fr_2649_34305_40138216_1_1_1_37465,00.html):

[2] sur <http://www.csis.org/>.

[3] <http://www.cec.org/soe/index.cfm?varlan=français>

[4] <http://www.cec.org/news/details/index.cfm?varlan=français&ID=2799>

[5] <http://www.cec.org/citizen/index.cfm?varlan=français>